

## Demandes de documents

[Traduction]

**M. Howard:** Monsieur l'Orateur, avant la production de documents, je désire invoquer le règlement. Je prétends que le gouvernement a été particulièrement négligeant dans ses efforts pour donner suite à certaines motions adoptées par la Chambre ou tente de les éluder. Le 21 février, deux motions que j'avais présentées ont été adoptées par la Chambre; toutes deux portaient sur des documents au sujet des installations de mise en conserve du poisson sur la côte nord de la Colombie-Britannique. Le 28 mars, trois autres motions sur cette même question ont été adoptées par la Chambre, ce qui fait cinq en tout; elles demandaient que soient déposés à la Chambre des documents et de la correspondance échangés au sujet des installations de mise en conserve de la côte nord de la Colombie-Britannique.

Des motions identiques ont été déposées à la Chambre au cours de la session précédente. Il existe suffisamment de données sur cette question, le temps de préavis est suffisamment long et le gouvernement ainsi que le ministère des Pêches connaissent suffisamment le problème pour répondre. J'invoque le règlement parce que soit par négligence, soit par une volonté de ne pas se conformer aux ordres de la Chambre, aucune réponse n'a été déposée. J'aimerais que le gouvernement explique pourquoi il n'a pas obéi à cinq ordres de la Chambre demandant la production de documents.

**M. Reid:** Monsieur l'Orateur, j'aimerais pour l'instant rappeler deux faits au député. Premièrement, nous ne pouvons pas déposer ces documents à la Chambre avant d'avoir obtenu le consentement de la Colombie-Britannique, et on m'informe que nous n'avons toujours pas reçu ce consentement.

Deuxièmement, lorsque nous avons la permission de déposer ces documents, il faut le faire dans les deux langues officielles, ce qui occasionne un délai inévitable, non seulement en ce qui concerne la production des documents réclamés par le député de Skeena mais aussi de tous ceux que les députés peuvent réclamer durant cette partie de nos travaux. Ce sont des délais inévitables et je regrette de ne pouvoir obtenir plus tôt le consentement du gouvernement de la Colombie-Britannique ni d'accélérer la traduction une fois le consentement obtenu.

**M. Howard:** Monsieur l'Orateur . . .

**M. l'Orateur:** A l'ordre, je vous prie. Je signale au député ainsi qu'au secrétaire parlementaire que nous pourrions discuter longuement les points soulevés par le député de Skeena et les réponses du secrétaire parlementaire du président du Conseil privé. J'espère que nous pourrions passer à l'article suivant de l'ordre du jour. Le député soulève-t-il la question de privilège?

**M. Howard:** Monsieur l'Orateur, mon autre rappel au Règlement a trait aux cinq motions distinctes adoptées par la Chambre au sujet de la production de documents et dont l'une seulement exigeait le consentement du gouvernement de la Colombie-Britannique. Ce retard à produire les autres documents est uniquement imputable au gouvernement fédéral.

\* \* \*

## LA CHAMBRE DES COMMUNES

PRÉSENCE À LA TRIBUNE DE SON ÉMINENCE JOSYF  
CARDINAL SLIPYJ

**M. Paul Yewchuk (Athabasca):** Monsieur l'Orateur, si vous le permettez, je voudrais signaler à la Chambre la

[M. l'Orateur.]

présence dans la tribune du Sénat d'un distingué visiteur. Son Éminence le cardinal Josyf Slipyj, de Rome, grand métropolitain et primat de l'Église catholique ukrainienne.

Des voix: Bravo.

**L'hon. Stanley Haidasz (ministre d'État):** Monsieur l'Orateur, en ma qualité de ministre d'État chargé de la politique de multiculturalisme du gouvernement fédéral, je voudrais, au nom du gouvernement du Canada, m'associer au député d'Athabasca (M. Yewchuk) pour souhaiter une bien cordiale bienvenue à Son Éminence le cardinal Josyf Slipyj.

Des voix: Bravo.

● (1430)

**M. Stevens:** Monsieur l'Orateur j'invoque le Règlement. J'aimerais rappeler que nous n'avons pas reçu de réponse à la question n° 832. J'ai demandé à plusieurs reprises qu'une réponse soit fournie. L'Auditeur général vient de faire mention de cette question dans son rapport et j'estime que la Chambre a le droit de savoir pourquoi on ne lui a pas fourni une réponse satisfaisante au sujet de cette affaire qui met maintenant en cause des dépenses d'environ 28 millions de dollars.

**M. l'Orateur:** Le député se rend évidemment compte qu'il revient aux questions, alors que nous en sommes déjà rendus plus loin que la production de documents. Si nous n'arrêtons pas de revenir en arrière, nous allons nous retrouver à la discussion de mardi.

**M. Oberle:** J'invoque le Règlement, monsieur l'Orateur; je pourrais aussi être tenté de battre en retraite mais je ne sais pas trop quelle est la procédure à suivre. J'ai fait inscrire une question au *Feuilleton*, sous le n° 2048 le 14 mai. Je n'abuse pas du privilège de poser des questions au *Feuilleton*; j'en ai très peu. Celle-ci est très actuelle et elle touche des milliers de Canadiens d'un bout à l'autre du pays. Je demanderais l'indulgence de la Chambre pour que le secrétaire parlementaire y réponde sous peu.

## QUESTIONS ORALES

[Traduction]

## LE COMMERCE EXTÉRIEUR

LA QUESTION DE LA REPRISE DES NÉGOCIATIONS  
CANADO-AMÉRICAINES—LES PROPOSITIONS DU  
GOUVERNEMENT—LES DROITS D'ENTRÉE SUR LES  
VOITURES

**L'hon. Paul Hellyer (Trinity):** Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au ministre de l'Industrie et du Commerce. Comme le président du Conseil de la politique économique internationale, M. Peter Flanigan, a déclaré qu'aucune date n'avait été fixée pour la reprise des entretiens commerciaux entre le Canada et les États-Unis, le ministre nous dirait-il s'il va prendre des dispositions en vue d'un entretien le plus tôt possible?